

- Ce formulaire doit être rempli électroniquement -

PRÉAMBULE

L'UQAR et certains établissements universitaires étrangers ont signé des ententes de mobilité afin de permettre à leurs étudiantes et à leurs étudiants de poursuivre une partie de leur formation universitaire à l'étranger, en vue de satisfaire aux exigences relatives à l'obtention du diplôme postulé à l'université d'attache et d'accueil. Pour en savoir davantage sur les ententes en vigueur et sur les programmes visés par ces ententes, veuillez consulter <https://www.uqar.ca/futurs-etudiants-et-futures-etudiantes/etudiantes-et-etudiants-internationaux/echanges-etudiants-a-luqar/>

IDENTIFICATION

Nom de famille à la naissance

Prénom

Date de naissance

Sexe Féminin Masculin Non binaire

Ville de naissance

Nationalité

Parent 1 Mère Nom de famille
Père Prénom

Parent 2 Mère Nom de famille
Père Prénom

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

N° civique Rue App. N° de tél. cellulaire

Ville/Municipalité Casier postal N° de tél. (autre)

Province ou pays Code postal

Adresse courriel (**obligatoire**) :

INFORMATION SUR LES ÉTUDES EN COURS

Établissement d'attache

Adresse courriel du service international (responsable des mobilités)

Programme d'études

Nombre de trimestres (sessions) complétés au programme Moyenne académique

INFORMATION SUR LES ÉTUDES PROJÉTÉES À L'UQAR

Diplôme projeté : Certificat Majeure Maitrise
DESS Baccalauréat

Programme d'études à l'UQAR

Campus Rimouski
Lévis

*consulter <https://www.uqar.ca/futurs-etudiants-et-futures-etudiantes/etudiantes-et-etudiants-internationaux/echanges-etudiants-a-luqar/>

Trimestre (session) de début des études Automne 2025
Hiver 2026

La date limite pour la présentation d'une demande de participation est le 1^{er} février pour le trimestre d'automne et le 1^{er} juillet pour le trimestre d'hiver.

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'étudiante ou l'étudiant qui participe à un échange dans le cadre d'une entente en vigueur :

1. Fera l'objet d'un processus de sélection organisé par chaque université selon les critères liés, entre autres, à la suffisance de la connaissance du domaine d'études et de la langue française, critères établis d'un commun accord entre les responsables pédagogiques des parties contractantes et conformément aux règlements en vigueur dans chaque université;
2. Restera soumis aux conditions générales et spécifiques d'inscription de son université d'attache;
3. Suivra le programme visé et les cours du cheminement spécifiquement identifiés dans les protocoles signés;
4. Sera appelé à suivre durant son séjour à l'université d'accueil un volume de cours et de travaux (ex. : séminaires, travail de terrain) correspondant à la charge normale d'enseignement des étudiants inscrits dans leur université d'attache;
5. Paiera les frais de scolarité, s'il y a lieu, en vertu des règles prévues au protocole;
6. Bénéficiera du statut d'étudiant régulier et de l'ensemble des services rattachés à ce statut (bibliothèque, informatique, etc.) à l'université d'accueil, sachant que tous les frais liés à son installation, voyage, logement, frais de subsistance et autres dépenses personnelles seront à ses frais;
7. Bénéficiera de toute assistance pour faciliter l'organisation du séjour, et dans la mesure du possible, de toute aide à effectuer un stage pratique en entreprise, lorsqu'applicable au programme d'études, comme relais et complément de la formation théorique;
8. Devra fournir une attestation officielle de l'organisme qui fournit une couverture d'assurance maladie et hospitalisation, ainsi que tout autre document légal exigé par le gouvernement pour effectuer un séjour d'études dans l'établissement d'accueil.

L'obtention de documents légaux (CAQ, permis d'études et, le cas échéant, permis de travail et VISA de résident temporaire), auprès de l'Ambassade du Canada dans le pays de résidence et du ministère de l'Immigration, de la Diversité et Inclusion Québec incombe à chaque personne qui souhaite participer à un échange.

ASSURANCE MALADIE ET HOSPITALISATION

[Admission pour étudiantes et étudiants internationaux - Université du Québec à Rimouski](#)

L'UQAR offre un régime d'assurance collective obligatoire auquel toute personne en provenance de l'international souscrit automatiquement lorsqu'elle procède à son inscription. La prime est alors incluse dans les différents frais d'études à payer. Aucune assurance et maladie et hospitalisation obtenue ne permet le remplacement de l'assurance de groupe que l'Université a contracté en son nom.

Pays avec entente de réciprocité en matière de sécurité sociale

Le Gouvernement du Québec a conclu des ententes de réciprocité en matière de sécurité sociale incluant un volet relatif à la santé avec les pays suivants : France, Belgique, Danemark, Finlande, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal, Roumanie et Suède. Les personnes en provenance de ces pays peuvent avoir droit au régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ). Pour accélérer le traitement de la demande, il est possible de se présenter directement aux bureaux de la RAMQ de Montréal ou de Québec afin de s'y inscrire. Par la suite, pour se désinscrire du régime d'assurance collective obligatoire offert par l'UQAR, ces personnes doivent présenter leur carte de la RAMQ au guichet étudiant de leur campus d'accueil à l'UQAR.

Dans la mesure où le séjour à l'étranger est partie intégrante du cursus normal des programmes visés par ces ententes, l'étudiante ou l'étudiant sera soumis à un contrôle des connaissances dont les modalités sont arrêtées conformément au règlement général des examens en vigueur dans chaque université. De plus, la participation des étudiantes et des étudiants aux activités du programme d'études à réaliser à l'université d'accueil est requise pendant la totalité du séjour prévu, incluant la période d'examen.

Veillez noter qu'aucune aide financière de l'UQAR n'est rattachée à ce programme. Les droits de scolarité sont payés selon les règles établies dans l'entente visée. Divers frais (assurance santé et autres) peuvent être exigés par l'UQAR. Ces frais sont, le cas échéant, assumés par la participante ou le participant.

PROCÉDURE POUR LE DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

- ✓ Remplir électroniquement le « *Formulaire de participation pour suivre une formation dans un programme régulier* » et le transmettre par courriel à l'adresse international@uqar.ca. **Attention** : toutes les informations doivent être complètes sans quoi la demande pourrait ne pas être traitée;
- ✓ Quelques jours après la réception du formulaire au Bureau des relations internationales (BRI), une confirmation par courriel incluant les codes d'accès (identifiant et code permanent de l'UQAR) est envoyée. Ce courriel contient la procédure pour effectuer le premier accès ainsi que celle du dépôt des pièces requises directement en ligne pour l'analyse de du dossier;
- ✓ Le 1^{er} accès doit être effectué afin d'accéder au dossier sécurisé en ligne (Mon dossier) et ainsi y déposer les pièces demandées.

Les pièces requises pour les programmes d'études offerts à l'UQAR sont présentées dans les pages relatives aux programmes, soit à la rubrique « Documents requis pour l'admission » sous [Résultats de recherche de programmes - Université du Québec à Rimouski](#).

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, ENGAGEMENTS ET AUTORISATIONS

L'UQAR vous informe que les renseignements personnels qu'elle vous demande de fournir sur votre demande d'admission, de même que ceux que vous communiquerez par la suite, sont confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les renseignements personnels pourront être utilisés à l'UQAR pour la gestion de votre cheminement académique, pour votre accès à différents services (Service de la bibliothèque, Service des activités physiques et sportives, Registrariat, Service des technologies de l'information, etc.), pour permettre votre participation à diverses instances de l'UQAR et activités en lien avec la vie universitaire. Ils serviront également à vous identifier pour utiliser ou accéder à ces services. Ces renseignements sont obligatoires pour le traitement de votre demande. En cas de refus de les fournir, l'UQAR ne pourra donner suite à celle-ci.

Conformément à l'article 31 de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (A-301), l'UQAR doit transmettre aux associations étudiantes accréditées la liste de leurs membres qui contient, notamment, l'adresse du lieu de résidence, le numéro de téléphone, ainsi que le titre de leur programme d'études. Ainsi, l'association étudiante vous représentant pourra utiliser vos renseignements personnels transférés dans le cadre de son mandat, notamment à des fins de communication et pour l'adhésion au régime d'assurances collectives.

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels prévoit également que votre consentement libre et éclairé soit nécessaire préalablement à la collecte de vos renseignements personnels, mais également pour toute utilisation non prévue au moment de la collecte ou pour la communication de ceux-ci. Cette section a pour but d'obtenir votre consentement afin que l'UQAR puisse utiliser les renseignements personnels fournis sur votre demande d'admission aux fins spécifiées et pour que l'UQAR puisse transmettre ces renseignements personnels aux instances ou organismes ainsi identifiés.

- Je déclare avoir pris connaissance de l'information contenue dans la présente concernant la protection des renseignements personnels et j'accepte que mes renseignements personnels fournis dans ma demande d'admission serviront à la gestion de mon cheminement académique et à la participation à diverses instances de l'UQAR ou activités en lien avec la vie universitaire;
- Je m'engage à acquitter tous les droits de scolarité et autres frais qui seront portés à mon compte étudiant pour chaque inscription à l'UQAR, selon les modalités et dans les délais prescrits aux règlements de l'UQAR;
- J'autorise les établissements d'enseignement que j'ai fréquentés ainsi que le ministère responsable de l'éducation au gouvernement du Québec à transmettre mes résultats scolaires nécessaires à l'évaluation de mon dossier à l'UQAR, directement ou par l'entremise du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI);
- J'autorise que les renseignements nécessaires à la gestion des admissions relatifs à l'établissement fréquenté, et ceux sur la citoyenneté pour établir mes droits de scolarité, puissent faire l'objet d'une validation auprès du ministère responsable de l'éducation au gouvernement du Québec;
- J'autorise l'UQAR à transmettre au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) les renseignements nécessaires à la gestion de mon dossier d'admission et à la production de statistiques;
- J'autorise l'UQAR à transmettre les renseignements nécessaires à la création et à la validation du code permanent au ministère responsable de l'éducation au gouvernement du Québec;
- J'autorise l'UQAR à transmettre les décisions relatives à mon admission à l'établissement où j'ai complété mes études;
- J'autorise le ministère responsable de l'immigration au gouvernement du Québec à transmettre la confirmation de la délivrance d'un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) à mon nom à l'UQAR, s'il y a lieu;
- J'autorise l'UQAR à transmettre aux ministères responsables de l'immigration aux gouvernements du Québec et du Canada, aux ministères et aux organismes concernés, au Canada ou ailleurs, de mêmes qu'aux organismes qui dispensent des subventions ou de l'aide financière, les renseignements nécessaires à la gestion de mon dossier d'admission, des programmes d'aide financière et de bourses ainsi qu'aux fins de confirmation de mon statut;
- J'autorise l'UQAR à transmettre les renseignements personnels à mon sujet aux corporations professionnelles, à des fins d'inscription auprès de celles-ci, s'il y a lieu;
- J'autorise l'UQAR à transmettre aux Services à la communauté étudiante les renseignements nécessaires aux fins de recrutement pour tous les services de recherche d'emploi et de stages;
- J'autorise l'UQAR à communiquer mes renseignements personnels à une agence de recouvrement et aux bureaux de crédits si je n'acquiesce pas tous les droits de scolarité et autres frais qui seront portés à mon compte étudiant pour chaque inscription, selon les modalités et dans les délais prescrits dans les règlements de l'UQAR. Les renseignements relatifs à ma dette seront aussi communiqués;
- J'autorise l'UQAR à communiquer avec moi dans le cadre du processus d'évaluation périodique des programmes d'études et dans le cadre de l'élaboration des dossiers d'opportunité liés à la création de programmes d'études.
- J'autorise mon établissement d'attache à transmettre la présente demande de participation à l'UQAR. L'établissement universitaire concerné peut considérer cette transmission comme si je l'avais faite moi-même.
- J'autorise mon établissement d'attache à transmettre mes résultats scolaires à l'UQAR.
- J'autorise l'UQAR à divulguer aux autorités compétentes, s'il y a lieu, les renseignements susceptibles de faciliter l'émission des autorisations nécessaires pour mon entrée et mon séjour au pays d'accueil, selon les règles en vigueur dans les établissements universitaires.
- Je m'engage à respecter la réglementation en vigueur dans les établissements universitaires concernés par cette demande ainsi que leur décision quant à ma demande de participation à ce programme d'échange étudiants.
- Je déclare que les renseignements ci-dessus sont complets et exacts.

En foi de quoi, je signe :

Date :

CONSETEMENTS

Vous consentez :

- À ce que l'UQAR transmette vos renseignements personnels nécessaires aux instances, organismes ou associations internes qui en feront la demande, lorsque ces dernières auront démontré, à la satisfaction de la personne responsable de la protection des renseignements personnels que les renseignements requis feront l'objet de mesures de protection adéquates et que les fins sont compatibles avec ladite demande;
- À ce que l'UQAR transmette vos renseignements personnels à la Fondation de l'UQAR (incluant les services aux personnes diplômées) aux fins de communication et de sollicitation.

Oui

Non

ATTESTATION DES RESPONSABLES ACADÉMIQUES DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE

- J'atteste avoir pris connaissance du projet d'études au Québec de la personne étudiante et appui sa démarche.
- J'atteste que la personne étudiante possède les qualités requises pour ce genre d'expérience.

Nom, prénom en caractères d'imprimerie

Signature

Responsable académique du programme d'études à l'université d'attache